

Les Halles - Groupe de Travail Thématique

« Programmation Canopée »

Séance du mercredi 20 mai 2009

Sous la présidence de

Madame Anne HIDALGO, PREMIERE ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS,
chargée de l'Urbanisme et de l'Architecture

Monsieur Jean-François LEGARET, MAIRE DU 1ER ARRONDISSEMENT,

et

Monsieur Thierry LE ROY, garant de la concertation

PARTICIPANTS

Élus de Paris

Monsieur Christophe GIRARD, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, chargé de la culture,

Monsieur Bruno JULLIARD, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, chargé de la jeunesse,

Madame Fatima LALEM, ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS, chargée de l'égalité femme/hommes,

Monsieur Jacques BOUTAULT, MAIRE DU 2^{EME} ARRONDISSEMENT,

Madame Michèle HAEGY, ADJOINTE AU MAIRE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT

Partenaires et autres intervenants

Agence Berger et Anziutti,
architectes

Monsieur Jacques ANZIUTTI
Monsieur Gérald SELLIER

Agence SEURA
Monsieur Giovanni SCANDOLA

UNIBAIL-RODAMCO
Monsieur Cyril DURAND

RATP, agence de développement
Paris

M. Frédéric DUPOUY
M. Denis MASURE

CCIP - Délégation de Paris
Monsieur Jean-Michel BOUCHIAT

COTEBA
Monsieur Mathieu ESNARD

Conseillers de Quartier et Conseillers de la Jeunesse

Conseil de quartier

St-Germain l'Auxerrois

Madame Paule CHAMPETIER DE RIBES

Conseil de quartier des Halles

Mme Dominique GUY-BLANQUET

Conseil de la Jeunesse DJS-SDJ

Madame Pauline COUMES (3^{ème} arrdt)

Madame Marie-Claude LABURTHER-TOLRA

Monsieur Dan SARFATI

Mme Carole CORMIER

Associations

Association Accomplir

Monsieur Gilles POURBAIX

Association Bachiques Bouzouks

Madame Elisabeth BOURGUINAT

Association Glob'Halles

Monsieur Régis CLERGUE DUVAL

Association Mains Libres

Monsieur Bernard DUBOIS

Association Parole des Halles

Monsieur Pierre GRENET

Collectif Beaubourg les Halles

Monsieur Alexandre MAHFOUZ

Conservatoire du Centre

Monsieur Pascal GALLOI

Conseil syndical 5/7 rue des Innocents

Monsieur Jean-Pierre MARTIN

GIE du Forum des Halles

Monsieur André LABORDE

Monsieur Emile SEBBAG

Institut d'urbanisme de Paris

Madame Camille GARDESSE

Madame Jodelle ZETLAOUI-LEGER

UL CGT 1er

Monsieur Christian LECANU

Plateforme des Associations

Monsieur Pierre COLBOC

Ville De Paris

Cabinet du Maire de Paris

Monsieur François POUPARD

Cabinet de Mme Anne HIDALGO

Monsieur Renaud PAQUE

Cabinet de M. Christophe GIRARD

Monsieur Guillaume DESCAMPS

Cabinet de M. Bruno JULLIARD

Madame Marion BOYER

Cabinet de M. Pierre MANSAT

Madame Elodie LAMOUREUX

Cabinet du Maire du 1^{er}

Monsieur Benoit BOUANCHAUD

Cabinet de Mme Seybah DAGOMA

Mme Dominique Magniette

Direction des Affaires Culturelles

Madame Marie-Thérèse CHOTEAU

Secrétariat Général / Mission Halles

Monsieur Bernard FRANJOU, Directeur

Monsieur Olivier AUTRET

Monsieur François BODET

Madame Florence VELIN

Monsieur Benoit FARCETTE

Monsieur Stéphane LEBARROIS

Madame Elise PENCE

Direction de l'Urbanisme/SDPCPR

Monsieur Jean-Pierre MOULIN

Direction du Développement

Economique et de l'Emploi

Madame Nadia BAYAN

Direction de la Prévention et de la Protection

Monsieur Alain LE GARREC

ANNE HIDALGO, 1ERE ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS, CHARGEE DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE : [...] Jean-François LEGARET, Christophe GIRARD, Bruno JULLIARD, Fatima LALEM que je remercie d'être présents. Je me réjouis que nous nous retrouvions pour cette réunion. Nous avons eu dans le rythme de nos travaux un temps important de concertation, de réunions publiques, de GTT, avant le temps du politique, à savoir avant les deux mois qui viennent de s'écouler où nous sommes revenus devant le Conseil de Paris pour valider les options concernant le projet des Halles.

Là, nous revenons à un cycle de réunions, de groupes de travail, et notamment une réunion publique dans le cadre de l'enquête publique lancée, avec les associations, de la concertation pour approfondir un certain nombre de points qui font partie de notre actualité.

Je tiens beaucoup à ce rythme de la concertation. Les sujets sont travaillés, discutés dans la concertation et reviennent dans le champ du politique. Ils sont décidés par le vote. En l'occurrence, nous avons eu un vote unanime du Conseil de Paris sur deux des trois délibérations présentées. C'est un acte important, qui n'aura échappé à personne. Ensuite, nous passons à une autre phase, c'est-à-dire que nous ne revenons pas sur les sujets qui ont été tranchés. C'est ainsi que l'on peut aussi mettre un peu d'ordre dans nos discussions. Il est important d'être transparent sur les différentes phases du projet.

Donc, nous rentrons maintenant dans une phase plus opérationnelle, le permis de construire a été déposé en décembre dernier. Nous avons arrêté l'avant-projet de l'ensemble de l'opération et nous allons lancer l'enquête publique ; parallèlement, nous avons entamé des discussions avec tous nos partenaires sur la base de cet avant-projet.

Je vais vous proposer de passer la parole à mes collègues élus et ensuite à Bernard FRANJOU qui nous donnera l'état des lieux actuel du projet.

JEAN-FRANÇOIS LEGARET, MAIRE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT : Je n'ai rien à ajouter à cette présentation, qui me paraît purement factuelle et objective.

CHRISTOPHE GIRARD, ADOINTE AU MAIRE DE PARIS, CHARGE DE LA CULTURE : Concernant les établissements culturels, un conservatoire du Centre est situé dans le 1^{er} arrondissement, ce qui peut être considéré comme une anomalie historique. En effet, les arrondissements du 3^{ème} et du 4^{ème} arrondissement réclament d'avoir un jour une extension de ce conservatoire au-delà du boulevard Sébastopol. Sur ce sujet, la discussion est ouverte. Bien évidemment, le conservatoire est reconduit, ses installations et son accueil seront améliorés. Le rythme pédagogique devrait s'en trouver renforcé.

Si vous avez des questions sur le conservatoire et son avenir, je suis à votre disposition. M. GALLOIS directeur du conservatoire et Mme CHAMPETIER DE RIBES, fervents défenseurs du conservatoire, sont présents.

Naturellement, il y a aussi la bibliothèque, le Forum des Images et un certain nombre d'établissements qui seront tous améliorés et renforcés.

Le Forum des Images n'a pas attendu de par notre décision, en accord avec Jean-François LEGARET, le rythme du chantier des Halles, et nous avons préféré opter pour la restauration du lieu. Comme c'est un lieu important, nous y avons même ajouté la médiathèque, la bibliothèque François Truffaut, dont le fonds était à Malraux Boulevard Raspail, à l'angle de la rue de Rennes (6^{ème}), afin que l'identité du cinéma dans les Halles soit renforcée et ne connaisse pas le ralentissement que les travaux peuvent parfois provoquer sur les établissements existants très fréquentés, et auxquels les Parisiens (et au-delà) sont très attachés.

BRUNO JULLIARD, ADOINTE AU MAIRE DE PARIS, CHARGE DE LA JEUNESSE : Très brièvement pour passer tout de suite à la présentation de l'état du projet, nous avons eu l'occasion de rappeler à plusieurs reprises, lors de concertations précédentes, que la dimension jeunesse est un élément extrêmement important du projet. D'abord, car aujourd'hui la globalité du lieu des Halles, la future Canopée, tout comme le jardin et l'environnement, est un lieu particulièrement prisé des jeunes métropolitains ainsi que des jeunes qui traversent Paris et qui passent par les Halles. Le lieu, tel qu'il existe aujourd'hui, bénéficie d'un supplément d'âme faisant que les jeunes s'y sentent bien.

Il est absolument déterminant qu'à l'issue de la rénovation des Halles, ils s'y sentent au moins aussi bien, voire encore mieux, et c'est notre objectif. Dans le projet de Canopée, je suis particulièrement heureux du fait que bon nombre de structures permettront que les jeunes s'y sentent encore mieux : conservatoire, bibliothèque et le lieu des cultures urbaines pour lequel je fonde énormément d'espoir. Nous souhaitons que ce soit un lieu innovant, créatif, dont nous manquons à Paris.

THIERRY LE ROY, GARANT DE LA CONCERTATION : Je voulais juste signaler aux participants, puisque c'est la première réunion de GTT depuis plusieurs mois, que pendant cette période les services et la Ville au plan administratif et au plan politique ont travaillé, mais également le Bureau de la concertation qui a réfléchi à la fois aux méthodes de nos réunions, et plus récemment au programme des réunions à venir.

C'est en effet une période de redémarrage pour les raisons de calendrier général de l'opération qu'a expliquée Mme HIDALGO, où nous avons essayé de dessiner un programme assez intense de réunions sur l'ensemble des aspects du projet. Je ne vais pas les exposer maintenant, mais je renvoie ceux qui ne les ont pas encore lus aux comptes-rendus des réunions de bureau qui sont publiés tous les mois sur le site Internet de la Ville. Vous y trouverez des précisions sur les méthodes et le programme.

ANNE HIDALGO : Merci beaucoup, d'ailleurs, nous redonnerons les dates des réunions déjà fixées à la fin de cette séance.

BERNARD FRANJOU, MAIRIE DE PARIS, DIRECTEUR DE LA MISSION LES HALLES : Je vais vous montrer l'état d'avancement du projet de la Canopée, ce qui est figé et ce qui est encore en cours de maturation.

Je rappelle que le permis de construire a été déposé en décembre sur la base d'un dossier APS. Nous avons pris volontairement cette position, car l'instruction d'un permis de construire d'un projet de cette ampleur pourra appeler des observations de la part des services instructeurs, en particulier de la Préfecture de police, et également d'un certain nombre d'intervenants, et nous nous sommes laissés la période de mise au point dans le cadre de l'avant-projet définitif pour pouvoir intégrer ces observations.

C'est dans ce contexte que je vais vous montrer les perspectives d'évolution en cours. Ce n'est pas un projet figé, et j'insiste auprès de M. LE ROY pour dire que nous montrons aujourd'hui les perspectives d'évolution, mais rien n'est définitivement arrêté.

Il est important de savoir quels sont les axes, ce qui est stabilisé et ce qui est en cours de maturation.

Je vais commencer par les questions de sécurité et de sûreté. Nous avons l'avis favorable de la Préfecture de police, mais nous avons discuté longuement et nous nous sommes engagés à montrer l'évolution du projet au cours de l'avant-projet définitif et dans le cadre du projet à proprement parler, pour que les services de sécurité puissent, à toute étape, nous donner leur consentement, leurs observations ou leur avis. Nous travaillons ensemble.

Deux orientations, qui nous ont été proposés, ont déjà fait l'objet de réflexions de notre part, d'abord une mise en garde assez sérieuse pour qu'au sein de la Canopée, la somme des effectifs présents simultanément ne dépasse en aucun cas 2500 personnes. Nous ne l'avons pas atteinte, mais des petits équipements n'étaient pas encore totalement définis, donc nous sommes interrogés sur la possibilité de donner des garanties absolues sur ce point, ou en tout cas de pouvoir maîtriser cet aspect dans le cadre de l'évolution programmatique du projet.

Comme nous améliorons l'attractivité du site, les services de sécurité nous ont demandé s'il était possible de créer de nouveaux dégagements vers la surface à partir du sous-sol, globalement la Place Basse. La Place Basse devient un lieu public. On nous a demandé de réfléchir à cette question.

Voilà pour l'organisation du patio, l'essentiel des évolutions qui vont infléchir progressivement, mais à la marge. La différence entre ce qui était prévu au permis de construire et la réalité n'est pas fondamentale.

Un autre chapitre d'évolution, que vous connaissez tous puisque nous en avons parlé à plusieurs reprises, concerne la volonté de donner au projet global de la Canopée une dimension métropolitaine. Ainsi, de la Canopée nous regardons à l'horizon la région Île-de-France, l'ensemble de la conurbation de Paris ; c'est immédiatement l'idée de réseau : le réseau ferroviaire, le réseau métropolitain. La réflexion sur le fonctionnement des équipements consisterait peut-être à travailler en réseau, de rechercher des points

de synergie, des points de mutualisation. Ce thème est fréquemment revenu, il n'y a rien de fondamentalement nouveau, mais c'est une véritable piste d'évolution, qui commence à prendre corps et nous avons encore un peu de temps pour la mettre au point définitivement.

Le deuxième point sur la programmation consiste à rechercher à travers cette idée de synergie un dénominateur commun à l'ensemble des équipements permettant déjà au niveau du Forum et de la Canopée de fonctionner, comme s'il s'agissait d'un seul et unique établissement. C'est-à-dire de rechercher peut-être une sorte de fédération des équipements culturels avec le Forum des Images, le centre d'animation mais surtout au sein de la Canopée qu'il y ait une volonté ou une sorte de détermination unique permettant aux espaces commerciaux de participer à l'animation de l'espace public.

Voilà une idée qui se développe et qui commence à prendre corps : la notion d'animation à travers l'unité des équipements et la recherche de synergie. Cela implique un certain nombre d'évolutions au sein de l'espace.

Le dénominateur commun, c'est essentiellement tout ce qui tourne autour des arts vivants, le conservatoire en premier lieu mais aussi la Maison des pratiques amateurs et le nouvel équipement dont on a cherché longtemps le contenu qui réunirait ce que l'on appelait à l'époque les espaces métropolitains et qui actuellement trouve son contenu, son orientation à travers les nouvelles pratiques urbaines : ce que l'on appelle l'espace dédié aux cultures urbaines qui reprend quasiment l'intégralité des surfaces dédiées aux espaces métropolitains, soit environ 1000 m² dédiés aux cultures urbaines. Il va fonctionner en synergie avec les autres équipements : bibliothèque et Maison des pratiques amateurs. C'est l'idée qui émerge et que nous recherchons à faire évoluer. Pour le moment, rien n'est arrêté, ce sont des perspectives de travail.

Enfin, le dernier point important à mentionner ne relève pas du travail d'instruction mais d'une réflexion avec les risques de nuisance. Nous commençons à réfléchir au chantier, à l'implication sur la vie du site et cela aura des répercussions sur la programmation. Nous parlerons de l'organisation du chantier aux alentours du mois de septembre, nous ne sommes pas encore en mesure d'apporter des idées claires. Nous recherchons dans la programmation, dans la conception du projet, à minimiser l'impact sur les commerces. Nous souhaitons que les évolutions de structures soient périphériques aux commerces, autour de la Canopée plutôt que de reprendre des forces. Si vous voulez des détails, les maîtres d'œuvre sont là pour compléter éventuellement mon exposé. Cette recherche de minimisation des impacts pendant le chantier au sein des commerces est devenue un facteur d'évolution du dessein de la Canopée.

Je vous propose de reprendre point par point assez rapidement tous les plans du permis de construire de la Canopée.

L'axonométrie montre au rez-de-chaussée (en violet) les commerces. Vous aviez l'auditorium. Au premier étage, l'ensemble du conservatoire, des commerces et la bibliothèque à la pointe nord, enfin au 2^{ème} étage l'ensemble formé par la Maison des pratiques amateurs, Paris atelier et ChanDanse des Sourds.

Je ne vais pas détailler les commerces, il y avait les deux cafés en bout du bâtiment, des commerces sur la voie publique et l'auditorium. Il ne faut pas oublier le passage traversant qui se trouve sur la rue Berger.

Caractéristiques du premier étage : il comporte 600 m² de commerces, la bibliothèque et le conservatoire sur l'ensemble de l'aile sud, la Maison des pratiques amateurs au nord et toujours le conservatoire au sud.

Au premier sous-sol : la terrasse, le grand escalator ; ensuite le deuxième et le troisième sous-sol.

Nous avons déposé un complément qui montre les orientations en cours, c'est un projet qui est beaucoup moins défini que les documents que nous vous avons montrés.

Les changements : un point important a retenu l'attention de plusieurs personnes jusqu'ici, à savoir la disparition de l'auditorium. Il a été plutôt métamorphosé. Je rappelle que nous sommes dans la recherche de la maîtrise des effectifs, que nous avons cherché sur le site une sorte de performance de fonctionnement et aussi la volonté d'animer au mieux le rez-de-chaussée.

On a parlé réseau et notion de mutualisation. Dans les arrondissements du centre, il existe un certain nombre d'équipements (auditoriums), et la Ville de Paris en crée actuellement au moins deux de 250 à 300 places. Je vous rappelle aussi que le conservatoire était en déficit par rapport à son programme initial de 200 à 300 m². Il a été choisi, pour libérer des espaces, de recourir à la mutualisation des moyens entre les équipements culturels du site et de redonner au conservatoire l'ensemble des surfaces fonctionnelles et pédagogiques dont il avait besoin, et en complément, de créer une salle de 300 m² avec des espaces complémentaires pour qu'elle puisse servir de salle de répétition ou de diffusion avec la possibilité de recevoir un public limité à 150 personnes. C'est toujours dans cette logique de recherche de mutualisation des moyens et de maîtrise des effectifs sur le site.

Le conservatoire va retrouver, à part la pointe ouest, ses surfaces initiales d'environ 3400 m², avec en complément, dans le nord, des espaces de diffusion. En revanche, l'ensemble de la Maison des pratiques amateurs avec l'ensemble des fonctions dont elle disposait initialement va occuper le premier et le deuxième étage de l'aile nord, cela signifie qu'il n'y a plus de commerces dans les étages. L'ensemble des espaces du rez-de-chaussée est composé des halls d'entrée qui sont dimensionnés de façon assez large, du hall traversant, qui lui, sera offert à l'animation locale, qui est étoffé de surfaces complémentaires, et dont le programme est en cours de réflexion.

Présentation des plans :

Au rez-de-chaussée, tout ce qui figure en violet, ce sont les commerces. L'espace traversant est un peu étoffé, car une bande de quelques mètres de part et d'autre sera destinée aux services et aux moyens d'exploitation de cet espace, dont l'utilisation doit être encore définie.

Ici, le hall d'entrée du conservatoire et le hall d'entrée de l'ensemble du complexe des pratiques amateurs et du lieu dédié aux cultures urbaines qui occupe les deux étages supérieurs.

On prend l'étage du dessus, au nord, la bibliothèque. A priori, le premier étage serait utilisé (ce qui est en bleu) par le lieu dédié aux cultures urbaines, soit entre 1000 et 1300 m² ; au sud, le conservatoire et un espace de commerces. Nous avons souhaité avoir d'un côté au nord une possibilité d'avoir une représentation en façade, de deux hauteurs d'étage, pour les équipements publics et avoir la même chose pour les commerces au sud.

Là, vous avez un bout de façade qui permet d'avoir des commerces sur une double hauteur. L'ensemble du programme du conservatoire est réalisé dans la partie sud. On prend l'étage au-dessus, le conservatoire occupe toujours la partie sud, c'est le complément, et au nord figure l'ensemble du complexe de la Maison des pratiques amateurs un peu réduit.

Au sous-sol, j'ai évoqué le dessin qui est en cours d'évolution. Globalement, le périmètre du patio n'a pas fondamentalement évolué. En revanche, les dispositions structurelles sont en train de se métamorphoser, car les maîtres d'œuvre, à qui on a demandé de ne pas intervenir sur les commerces, de ne pas toucher aux poutres transversales, c'est-à-dire les poutres transversales qui relient l'ensemble des poteaux, on leur a demandé de créer un système de poutraison qui viendrait porter la surface des coursives au rez-de-chaussée de la Canopée.

Ces photos montrent le premier sous-sol, deuxième sous-sol et troisième sous-sol. Cette diapositive montre deux escaliers complémentaires qui viennent ajouter six unités de passage du troisième sous-sol au jardin directement. Tout cela est en cours de réflexion.

Pour aller plus loin, puisque c'était le dossier qui a été déposé comme complément de ce permis de construire il y a déjà un mois, donc nous avons encore évolué. C'est une recherche qui est en cours. Je vais vous montrer où nous en sommes exactement aujourd'hui. Le rez-de-chaussée n'a pas changé, ce sont toujours les espaces commerciaux, à la différence près que nous essayons de minimiser les façades techniques, les façades aveugles. Pour favoriser l'animation du site, on essaie le plus possible de retirer vers l'intérieur tout ce qui a une connotation technique. Donc, plus de façade de commerce mais aussi en étage plus de façade dédiée aux équipements.

On passe à l'étage du dessus. Idem pour le patio. Le conservatoire commence à se définir de plus en plus, toujours la pointe commerciale qui est là pour le double effet de façade. Par rapport au précédent, nous sommes à l'espace dédié aux cultures urbaines. Les façades commerciales (en bleu) sont de plus en plus périphériques. En gris, ici, figure le poste de commandement central de sécurité.

Enfin, au milieu, nous essayons de caser les deux espaces, le centre dédié aux cultures urbaines qui doit disposer d'un espace open space pouvant recevoir environ 300 personnes. C'est donc un espace qui peut être un espace de diffusion ou un espace de pratique. Je pense que nos collègues de la jeunesse pourront éventuellement donner plus de détails, mais nous sommes en train de rechercher le moyen d'intégrer un grand espace permettant des pratiques plus ouvertes et pouvant fonctionner de façon autonome par rapport à l'ensemble du site.

A côté, en bleu plus foncé, c'est le lieu de diffusion du conservatoire qui permettra éventuellement de servir de salle de répétition ou de représentation.

Ce dessin montre le vide sur ces deux grandes salles, et tout autour se dessine le complexe des pratiques artistiques amateurs, et au sud le conservatoire.

Ce croquis montre la réflexion qui est en cours sur la salle de diffusion, celle-ci est située au premier étage. Ce n'est pas seulement l'espace de diffusion mais ce sont aussi des espaces de rangement, d'accueil du public, de sanitaires.

Les surfaces : les halls sont agrandis, puisqu'il n'y a plus que cela pour animer et faire contribuer les équipements publics au rez-de-chaussée (547 m² pour les halls d'accueil au conservatoire par rapport à 403 m² pour le permis de construire).

Le conservatoire, en tant que salle à proprement parler, passe de 2283 à 2600 m², il était au programme à 2700 m².

L'auditorium a disparu, il faisait 800 m² et est remplacé par une salle de diffusion de 541 m² au total. La bibliothèque reste quasiment inchangée, elle est à 1300 m².

La Maison des pratiques amateurs est sensiblement réduite, puisqu'elle passe de 2000 m² à 1400 m². En revanche, pour le pôle des services métropolitains, nous avons 800 m² et pour le lieu dédié aux cultures urbaines nous avons 1317 m², sachant que l'objectif est de faire fusionner ces deux équipements et de les faire travailler en simultané. L'Office du tourisme est maintenu : 90 m²

Par contre, les programmes commerciaux, nous passons du permis de construire de 5776 m² à 6166 m².

ANNE HIDALGO : Merci M. FRANJOU. En regardant l'ensemble du programme et des mètres carrés, nous constatons une évolution sensible de l'ensemble du programme, puisque nous sommes passés de 21 540 m² à 22 103 m². Ainsi, les équipements et les commerces ont été augmentés, et les locaux techniques ont diminué, passant de 1111 m² à 894 m². Donc, nous sommes dans l'équilibre qui avait été préalablement acté entre activités commerciales et équipements publics, avec des évolutions qui ont fait l'objet de nombreuses discussions, réunions, avec l'architecte.

Nous ouvrons la discussion, en demandant à chaque intervenant de respecter un temps de parole équilibré afin que tout le monde puisse s'exprimer, pour une réunion qui se conclura à 20h30.

JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Juste quelques mots, je trouve qu'il y a une idée intéressante dans ce qu'a dit Bernard FRANJOU, à savoir donner à la Canopée une destination consistant à fonctionner comme un seul équipement. Si l'on a une juxtaposition d'équipements culturels ou pseudo culturels, ou commerciaux les uns à côté des autres, et c'est l'un des grands handicaps que nous ayons vécus, notamment sur la terrasse Lautréamont avec un saucissonnage d'équipements qui n'ont jamais fait un tout, là, il y a encore du travail sur le plan conceptuel. Nous devrions mobiliser sur une idée forte, pour essayer de donner un sens à cette notion d'avoir une Canopée qui fonctionnerait comme un seul et même toit sous lequel on abrite un certain nombre d'équipements, qui doivent avoir des complémentarités les uns par rapport aux autres.

Quelques réserves sur les points qui ont été évoqués, ou en tout cas quelques signes de prudence.

Les devantures du rez-de-chaussée. Vous nous avez dit que l'on allait essayer de planquer les équipements techniques pour donner des ouvertures aux devantures du rez-de-chaussée ; c'est bien.

J'aimerais, et je le dis dès à présent, que ce ne soit pas que des devantures commerciales. C'est une question qui nous a beaucoup handicapés dans le passé, et vous le savez très bien, à part les personnes vraiment initiées qui savaient où se trouvaient le conservatoire, le pavillon des arts, la maison des ateliers

et la bibliothèque, c'était invisible du rez-de-chaussée, parce qu'il n'y avait aucune devanture sur l'extérieur de ces équipements municipaux et de ces équipements culturels. J'insiste pour qu'on ne soit pas uniquement sur une devanture commerciale, ce qui comportera une part de sacrifices, mais que les équipements culturels, à commencer par le conservatoire, soient très clairement identifiables depuis le rez-de-chaussée.

J'avais émis des réserves sur le fait que le conservatoire tienne dans la Canopée. Je constate qu'il a du mal à y tenir, et on le fait entrer un peu au chausse-pied. On ne va pas revenir sur les débats qu'on a déjà eus, il faut bien avancer.

Le dernier point qui me préoccupe porte sur le cumul limité à 2500 personnes dans la Canopée, et j'aimerais vraiment avoir des explications techniques et au besoin peut-être une séance consacrée à ces questions de flux et aux directives très contraignantes de la préfecture de police.

On comprend bien la Canopée comme un vase clos et 2500 personnes intra-muros, ce n'est pas facile à concilier avec la Canopée que nous avons vue et rêvée comme un endroit qui est en même temps un lieu ouvert en communication avec le jardin. Tout à l'heure, je suis encore passé par le jardin des Halles, il y avait un rayon de soleil, et on a instantanément un certain afflux. Avec une ouverture sur la Canopée, comment régule-t-on ce cumul à 2500 personnes ? C'est vraiment une question clé sur laquelle on a vraiment besoin d'avoir des réponses assez précises et des documents qui nous éclaireront sur ce point. Aujourd'hui, je vois mal comment les choses s'organiseront.

PIERRE GRENET, ASSOCIATION PAROLE DES HALLES : Une question sur cette contrainte de 2500 personnes, qui arrive vraiment très tard, puisque le permis a été déposé et que c'est la préfecture qui l'a fait apparaître. M. FRANJOU est sensible à ce problème, mais je ne pense pas qu'il y ait été évoqué lors des réunions. Or, cela s'avère une contrainte très importante pour organiser les lieux, et surtout réduire les équipements destinés à accueillir du public. Effectivement, c'est très gênant.

La salle qui recevra du public passe de 300 à 150 personnes, et c'est dommage. Je comprends que cette contrainte s'exerce à l'intérieur du bâtiment, mais il n'est pas dit si cela inclut les commerces ou uniquement les équipements publics. C'est une curieuse contrainte, car en termes de sécurité, on ne voit pas trop pourquoi un afflux serait plus gênant dans les équipements publics, les gens sont plus agités dans les lieux public que dans les commerces !

Depuis l'origine, nous demandons à avoir un maximum d'équipements publics, en tout cas qu'un certain nombre puisse accueillir du public et pas seulement des pratiques amateurs fermées au premier étage. Nous allons reparler des cultures urbaines dans une autre réunion, mais nous espérons que ce soit des choses visibles et pas simplement pour quelques utilisateurs de ces pratiques. Cette contrainte est très gênante.

On avait lors de réunions précédentes identifié le passage traversant qui, pour des raisons de sécurité, était fermé la nuit. J'entends qu'un programme s'élabore pour faire de l'animation, sans doute commerciale, plus que culturelle. On souhaiterait pouvoir réutiliser ce local pour faire des soirées événementielles. J'imagine que les 2500 personnes sont en simultané. En soirée, les équipements sont en grande partie vidés et on pourrait bénéficier de ce passage traversant qui fait 500 m², dans lequel on pourrait mettre 300 personnes.

JACQUES BOUTAULT, MAIRE DU 2^{EME} ARRONDISSEMENT : Je me réjouis que la dimension métropolitaine du projet soit réaffirmée, cela fait partie des grandes options que l'on donnait à ce projet. Je trouve aussi que c'est une bonne idée de créer des synergies avec les équipements qui entourent et qui entoureront le lieu réservé ou affecté aux pratiques urbaines. Trois choses à ce sujet, la première est qu'il ne faut pas oublier, dans l'association à la synergie des lieux, comme le centre d'animation, que les Halles accueillent un quart de jeunes ou de personnes venant de l'extérieur de Paris, un quart qui viennent d'autres arrondissements que les arrondissements centraux. C'est un potentiel important, voire une expertise sur laquelle il convient de s'appuyer.

A propos d'expertise, je pense qu'il est important de ne pas créer un lieu dédié aux pratiques urbaines en vase clos. Il faut vraiment associer diverses maîtrises d'usage, c'est-à-dire les jeunes eux-mêmes qui sont sur le site, et pas seulement penser ce lieu en fonction d'un espace qu'on leur dédierait et qui ensuite serait occupé par des jeunes auxquels on n'aurait pas demandé leur avis dans la conception même du lieu. A ce propos, je pense que ce n'est pas une bonne idée de situer ce lieu au premier étage. Quand on voit

les pratiques de ces jeunes, celles-ci s'effectuent souvent à l'extérieur, par exemple la pratique libre du hip-hop ou autre. On le voit dans les environs du Forum actuel, et en particulier aux alentours du centre d'animation des Halles ou voire des cinémas. Ces jeunes se regroupent dans des lieux très accessibles et très ouverts. Faire monter spontanément des jeunes au premier étage pour ses pratiques me pose beaucoup de doutes.

J'aurais préféré, plutôt qu'à des commerces, que le premier étage soit dédié à ces espaces culturels et aux pratiques amateurs. Cela fait partie des choses qui doivent être encore soumises à réflexion.

Pour terminer, je regrette que les commerces soient encore en expansion par rapport au projet précédent. Justement au premier étage, une partie de l'espace qui aurait pu être destinée au conservatoire, même si ce dernier s'est élargi en surface, est encore dédiée au commerce. C'est un peu étonnant à côté du conservatoire. Je pense qu'on pourra encore mener la réflexion sur ce sujet.

Je regrette que l'auditorium ait disparu. Je ne vais pas mener de bagarre d'arrière-garde, on comprend que cela n'a pas été possible pour diverses raisons, notamment financières. Les coûts d'un tel projet, même si on ne sait pas encore ce qui sera porté sur les finances de la Ville à proprement parler, sont suffisamment importants pour redimensionner un peu le projet de l'auditorium, d'autant que la Gaieté Lyrique qui devrait être achevée prochainement, supposons-le avant la Canopée, devrait elle-même accueillir un auditorium de 350 places, qui travaillera en synergie avec le conservatoire. Ce sont des choses qui devront être formellement indiquées dans les liens qui existeront entre le conservatoire et les autres sites aux alentours.

ÉLISABETH BOURGUINAT, ASSOCIATION LES BACHIQUES BOUZOUKS : J'ai quatre points, M. FRANJOU a évoqué l'accord de la préfecture pour le projet dans son ensemble, je me pose quand même des questions sur le phasage. Je m'étonne que la préfecture soit d'accord avec le fait qu'on inaugure en 2013, la salle d'échanges en 2015 et l'accès Marguerite de Navarre en 2016. J'ai lu dans le texte du permis que l'accès Marguerite de Navarre était considéré comme le principal accès supplémentaire, donc créé pour l'évacuation de la salle d'échanges. Entre 2013 et 2016 que se passe-t-il s'il y a un sinistre ?

On n'est pas au point, je trouve cela très étonnant que les choses se passent ainsi. Le bon sens de base voudrait que l'on fasse d'abord le dessous avant de faire le dessus. Je pense qu'un progrès a été fait par rapport à un phasage envisagé où la salle d'échanges et l'accès Marguerite de Navarre étaient prévus encore plus tard. J'aimerais que l'on m'explique comment on peut faire les choses dans ce sens-là.

Sur le plan architectural, il y a quelques mois on nous annonçait qu'à cette période de l'année, on aurait des éléments, par exemple sur les tests qui ont été faits en soufflerie, sur la faisabilité technique. Il n'en a pas du tout été question ce soir. Nous continuons de nous inquiéter de savoir si une portée de 96 mètres est possible ou non ? Si oui, avec un caractère de translucidité ou si ce sera tellement métallique que l'idée d'avoir un toit transparent sera complètement oubliée ?

On s'interroge toujours sur le fait de savoir comment ce toit va résister au vent, aux tempêtes, à des explosions ou autres sortes de choses qui pourraient se passer dans les dizaines d'années de vie qu'on lui souhaite ?

Puisque M. ANZIUTTI est présent, j'aimerais que l'on ait des éléments. C'est bien de parler du contenu, mais si le contenant reste virtuel, on ne sait pas comment cela va tenir.

J'en viens à la programmation et je rejoins les propos de M. BOUTAULT. En 2003 ou en 2004, me semble-t-il, on avait fait une réunion avec le maire-adjoint de la Courneuve et des associations de jeunes de banlieue. On avait travaillé ensemble sur la représentation des Halles. On leur avait demandé ce qu'ils souhaitaient pour les Halles, s'ils voulaient des salles pour faire du hip-hop ou autre chose.

Plusieurs personnes présentes ici pourront en témoigner, la réponse du maire-adjoint de la Courneuve était qu'il ne voulait pas des équipements aux Halles pour les banlieues, mais des équipements dans les banlieues pour les banlieues. Il poursuivait en disant que l'on veut surtout éviter que le centre de sécurité sociale s'en aille de la Courneuve, que les choses qui sont dans nos banlieues partent. S'il faut que les jeunes fassent une heure de transport pour se rendre aux Halles pour faire du hip-hop, ce n'est pas intéressant. On commence à faire du basket ou du hip-hop en banlieue et le jour où l'on devient bon, on va à Paris ou aux Halles, à des endroits où l'on peut se montrer. Donc, les Halles, c'est un endroit où se montrer.

D'où l'idée que nous avons souvent proposée et qui a été reprise, ce dont on se réjouit, de prévoir des animations sur l'espace public, puisqu'il y a cette volonté des jeunes de banlieue de montrer ce qu'ils savent faire, tout en respectant les riverains. Le fait de faire monter cet équipement de culture urbaine au premier étage me paraît totalement contradictoire avec ce qu'ils avaient exprimé à ce moment-là. Au rez-de-chaussée, c'est ouvert, on peut venir et voir ce qui se passe. Au premier étage, à mon avis, cela rentre dans le défaut que critiquait ce maire-adjoint et aussi les associations présentes, à savoir qu'ils ne demandent pas à avoir un équipement à une heure de chez eux pour travailler.

Autre point sur la programmation, je suis très inquiète et j'ai peut-être été trop confiante, mais pour l'instant il y a un équipement qui s'appelle la Bagagerie Mains Libres dans le bâtiment, dont on annonce la démolition dans un an, je n'ai strictement aucun écho, aucune proposition d'une nouvelle localisation pour la bagagerie. J'ai écrit récemment à Mme TROSTIANSKY et à M. LEGARET pour faire part de mon inquiétude. Je vous alerte sur le fait qu'elle ne peut pas être renvoyée dans le 20^{ème} arrondissement par exemple, c'est un équipement de proximité qui est ancrée dans le quartier et qui a du sens de ce fait, j'aimerais que l'on fasse des propositions assez vite, si possible.

Mme HIDALGO disait que l'on ne revenait pas sur les phases antérieures, néanmoins c'est bien le cas, puisque très récemment, on a bousculé la programmation pour créer ce centre de cultures urbaines. Donc, il est malgré tout possible de revenir sur des choses qui ont été décidées antérieurement. L'auditorium était décidé.

Je reviens sur une demande que nous avons formulée dans le passé, qui n'a pas été entendu et cela nous paraît assez symptomatique, à savoir la demande d'une salle de réunion de 200 personnes environ, pour que ce lieu qui s'appelle un Forum ne soit pas simplement un centre commercial mais aussi un lieu de rencontre.

Ces jeunes de banlieue, qui vont venir faire du hip-hop, n'ont pas simplement un corps mais également une tête, ce serait bien que, eux comme nous, puissent avoir un endroit pour y faire des réunions. La maison des associations va être déplacée, mais je rappelle que dans la maison des associations on n'a pas le droit de tenir des réunions publiques. On ne peut que se réunir entre associations dont les membres sont connus. On n'a pas d'endroit pour organiser un débat, donc ce serait bien que l'on puisse créer une salle dans ce Forum.

Il était question de mutualiser l'auditorium sauf que le directeur ne partageait pas cet avis. C'est un vrai sujet que j'aimerais que l'on remette sur la table, sachant qu'il y a 1000 m² dans lesquels on pourrait prévoir quelque chose qui ressemblerait à une salle de réunion.

La mutualisation est la chose la plus difficile au monde, ce serait bien de faire des tests dès maintenant, si l'on veut que ce soit crédible. Je l'ai déjà dit à plusieurs reprises. Pourquoi ne fait-on pas de la mutualisation avec le conservatoire le dimanche, avec la maison du Geste et de l'Image le soir ? J'avais suggéré qu'on puisse utiliser des vigiles rémunérés par la Ville et appliquer ce système à d'autres locaux. Si l'on veut que cette idée de mutualisation soit crédible, on peut la tester dès maintenant.

Concernant la programmation, je crains d'avoir vu disparaître complètement un équipement qui n'est pas très élégant mais qui est nécessaire, à savoir les toilettes publiques. Au début, on avait promis 60 m² de toilettes publiques, j'ai l'impression qu'il n'y a plus rien. Ceux qui vivent dans ce quartier souffrent de ces nuisances. Il faut absolument des toilettes visibles au rez-de-chaussée, accessibles à tout le monde, ouvertes le jour et la nuit, propres, nettoyées selon le même système que sur les autoroutes. On nous a parlé de problème de sécurité, et je pense qu'il y a un problème de santé publique, ce n'est pas normal de marcher dans des ruisseaux d'urine toute la journée dans ce quartier. Pourquoi n'est-il pas possible d'avoir des toilettes ? C'est une demande simple.

Nous avons fait d'autres demandes simples qui n'ont pas été entendues, mais celle-ci paraît évidente. Rendez nous nos toilettes publiques.

Je croyais que lors de cette réunion on devait aussi aborder la question de l'enquête publique. Lors de la réunion du bureau de la concertation, on a demandé si dans le cadre de cette enquête publique on pourrait avoir une réunion publique. Apparemment, ce n'est pas au programme...

ANNE HIDALGO : Vous êtes arrivée en retard, je l'ai annoncée.

ELISABETH BOURGUINAT : Et pour quelle date ?

ANNE HIDALGO : Je vous le dirai après.

ELISABETH BOURGUINAT : Vous n'avez pas annoncé la date, sinon j'aurais capté. Il n'y a pas suffisamment d'éléments sur le local d'information, c'est relativement pauvre. Par ailleurs, c'est aussi un local de désinformation, car plusieurs d'entre nous sont allés voir et on leur fait des réponses qui n'étaient pas justifiées. On savait plus de choses que les personnes qui nous ont accueillis.

Merci de bien vouloir répondre à ces questions.

ANNE HIDALGO : Je vais donner la parole à Christophe GIRARD qui doit nous quitter pour une autre réunion, il va pouvoir apporter d'ores et déjà un certain nombre de réponses à ce qui était dit.

CHRISTOPHE GIRARD : J'avais le sentiment dans les questions qui ont été posées et qui se recoupent qu'on était parti plutôt pour des équipements culturels avec la préoccupation des riverains. D'une façon générale, on favorise l'ouverture le dimanche des bibliothèques, des médiathèques, des conservatoires. On est en discussion avec les syndicats. Les musées par définition sont ouverts le dimanche ainsi que les cinémas.

A chaque fois que l'on prend cette décision d'ouverture le dimanche, dans le cas des Halles, elle doit prendre en compte l'avis des riverains. Sur les établissements listés, il y a une modification des espaces, ce qui a été dit et est assumé. Il y a eu des arbitrages, chaque adjoint sectoriel défend plus de bibliothèques, plus de conservatoire, plus de musées, plus de salles de pratiques amateurs. De façon générale, chacun veut plus pour la délégation qu'il défend pour l'intérêt général.

On est dans un endroit contraint. Ce qu'a dit Jean-François LEGARET correspond tout à fait à la réalité. La bonne nouvelle dans ce projet est que les architectes, les concepteurs et les décideurs politiques me semble-t-il ont pris la décision de sortir de cette espèce d'éparpillement des établissements. On ne va pas revenir sur le passé, mais quand vous vouliez aller au pavillon des arts, il fallait emprunter un tout petit escalier qui était en colimaçon et qui était un urinoir public. Tout cela était très mal conçu, les choses étaient isolées, on allait à la fontaine pour rejoindre la bibliothèque, c'était un endroit qui accueillait plutôt des personnes en grande difficulté. C'étaient des situations compliquées à vivre. Idem l'accès du conservatoire n'est pas chose facile ni pour les professeurs, ni pour les élèves, ni pour les familles.

Une meilleure cohérence a été décidée. Peut-être l'avons-nous mal expliquée, et je vous trouve un peu dur, pour une fois, les Halles ne devraient plus être comprises d'un point de vue de la culture comme un aspirateur à public. L'idée ne consiste pas à attirer, mais que la culture ait sa place, et le Forum des Images, la bibliothèque Truffaut, la vidéothèque, le conservatoire, tous ces lieux fonctionnent ensemble, mais ne fonctionnent pas sans tenir compte des nouveaux établissements qui vont ouvrir comme la Gaieté Lyrique qui est très proche et qui aura un auditorium et deux salles de diffusion. La maison du Geste et de l'Image ne peut plus continuer à vivre isolément et de façon indépendante, elle doit faire partie en effet d'un ensemble. C'est une dépense publique, mais c'est un lieu en plus qui mène un travail de très grande qualité, et il ne peut pas être ainsi dans sa tour d'ivoire isolé du reste de l'ensemble de l'établissement.

Le Carreau du Temple, en termes de temps, est un peu décalé, plus tôt que les Halles et plus tard que la Gaieté Lyrique. Jacques BOUTAULT, qui est pourtant au Conseil de Paris et fait partie de la majorité, connaît les dates que j'indique. Les adjoints de votre groupe sont présents aux réunions, Fabienne GIBOUDEAUX est informée, Danielle FOURNIER également. La Gaieté Lyrique sera ouverte au public au plus tard fin décembre 2010 ou début janvier 2011. Nous avons préféré qu'il y ait un retard dans la livraison du chantier pour être certain que les travaux acoustiques de cet établissement respectent totalement la tranquillité des deux immeubles d'habitations qui sont de chaque côté de la gaité Lyrique. Il est préférable d'avoir un retard de ce type plutôt que d'ouvrir un établissement à tout prix à une date donnée et qu'ensuite on rencontre des difficultés.

Dans l'idée du réseau, et nous en avons beaucoup parlé avec les maires d'arrondissement et avec les responsables d'établissements, aussi bien le théâtre du Châtelet, le théâtre de la Ville que le centre Georges Pompidou avec lequel nous avons tissé des liens, qui a également un auditorium, ce soit dans une logique de partage et de parcours. Le citoyen lambda, lorsqu'il va au centre Pompidou, au conservatoire ou à la gaité Lyrique, ne doit pas se demander s'il va dans un établissement financé par l'État, ou dans un établissement financé par la Ville ou dans un établissement privé ou dans un lieu religieux quand il s'agit

de Saint-Eustache. Je pense que l'on doit offrir quelque chose de cohérent, qui tient compte de toute l'histoire de l'existant. En tout cas, nous avons vraiment pris en compte dans toutes nos discussions, et je vous demande vraiment de nous croire, l'idée que cela ne devait pas être un aspirateur, un lieu qui va concentrer à tout prix.

M. GRENET a parlé tout à l'heure de ces salles qui seraient fermées. En effet, il y a un risque d'enfermement. Effectivement l'enfermement exclut. A la fois, il faut que les pratiques se tiennent (et Bruno en parlera longuement car il est pilote sur la programmation) dans des lieux prévus à cet effet, mais toujours avec le respect des riverains. Imaginez un concert ou une répétition, de la danse, du chant, toutes les pratiques demandent évidemment de l'espace, mais quand c'est en extérieur il y a forcément à un moment donné une nuisance possible pour les riverains.

Donc, trouvons un bon équilibre, mais demandons vraiment, et c'est la façon dont j'ai travaillé à l'établissement de cette toile d'araignée que représente la gaité Lyrique, le centre Pompidou, le carreau du temps, la maison du Geste de l'Image, le Forum des Images, etc., qu'ils soient tous mis à contribution, voire jusqu'à l'église Saint-Eustache qui a aussi une programmation culturelle. Que chacun ne soit pas dans son village, mais qu'on soit vraiment dans une Ville généreuse, ouverte, correspondant à un projet ambitieux parce qu'on est à Paris et on n'est pas à Châteauroux. Pardon à ceux qui viendraient de Châteauroux !

ALEXANDRE MAHFOUZ, COLLECTIF BEAUBOURG LES HALLES : Mme HIDALGO, vous avez la responsabilité de la survie des commerces pendant les travaux. En parlant de minimiser l'impact sur le commerce, pouvez-vous nous garantir que les sorties du Forum des Halles resteront ouvertes et remplacées par des escalators mobiles pendant ces travaux ? Les commerces de surface du premier, du deuxième, du troisième ou quatrième arrondissement vivent grâce au flux du Forum.

M. FRANJOU a indiqué que la préfecture demandait un dégagement vers la surface. Pouvez-vous pousser votre réflexion de manière à obtenir une sortie directe vers la rue plutôt que vers le jardin?

JEAN-PIERRE MARTIN, CONSEIL SYNDICAL 5/7 RUE DES INNOCENTS : Je regrette l'abandon du pavillon des arts, car c'était un endroit vraiment fabuleux. Effectivement, il était mal situé. Je rappellerai que les pavillons Willerval, qui sont très critiqués, étaient des pavillons éphémères, ils devaient abriter vaguement des serres, mais pas des commerces. Rien n'était prévu dedans.

C'est bien un conservatoire, mais la génération « Star académie » s'épuise un peu en ce moment. Pourquoi veut-on absolument tout mettre dans le Forum ? Il y a plein d'immeubles de la Ville de Paris qui sont réaménagés autour, pourquoi on prévoit de ne rien mettre dans ses immeubles-là, cela donnerait une vraie vie à ces quartiers du centre.

Par exemple, je ne sais pas ce qu'est venu faire ChantDanse ici, leur place est la Gaieté Lyrique, puisqu'ils veulent des pièces où ils peuvent mettre la sono plus forte encore, car ils vibrent uniquement avec les basses. Ils auraient leur place là-bas. Je parle de cela pour libérer de l'espace.

Expliquez-moi M. GIRARD pourquoi on nous a parlé de cafés culturels, car tous les bistrotts sont culturels ? Le centre de bien-être, c'est du culturel. On nous a présenté cela comme du culturel, alors il ne faut pas exagérer.

Il me semble que les pratiques amateurs sont une continuité de la DAC. Pourquoi veut-on faire absolument des milliers de mètres carrés pour les pratiques amateurs, alors que la DAC était répartie partout dans Paris ? Pourquoi défavoriser des quartiers plutôt que d'autres ? Vous avez fait le « 104 », il n'y a personne dedans, la DAC n'y serait-elle pas bien et cela correspondrait ?

En dehors de la fête de la bière, je ne vois pas ce que vous pouvez faire à la DAC. Il n'y a rien, pas de bistrot autour. Il faut que ce soient des gens du quartier qui demandent à avoir des locaux pour faire de la peinture amateur, donc cela n'a pas été pensé. Il ne faut pas faire la même chose pour nous. Que va-t-il se passer dans les Halles ? C'est un quartier qui va être absolument massacré. C'était pour le culturel, et c'est la seule chose que je voulais dire pour l'instant.

Je suis très content que tout soit ouvert le dimanche, sauf les commerces, car il faut un peu de répit pour les gens dans ce quartier. Or, en mettant un office du tourisme à l'intérieur du centre commercial, on

aura une autorisation d'ouverture le dimanche. Ce ne sont pas les actions culturelles qui vont nous gêner, mais les commerçants. Là, on aura un aspirateur Unibail.

Je suis comme Élisabeth BOURGUINAT choqué et surpris par les programmations, c'est-à-dire on commence tout à l'envers, déjà en 2010 on attaque le jardin. Pour le jardin, on n'a pas de projet, ni de plan. On n'a pas pu visiter les locaux des jardiniers. On n'a rien compris à ce qui serait fait dans ce jardin et la raison de le massacrer. Après, on continue par la Canopée et ensuite vaguement les voiries souterraines et les voiries de surface, et seulement en 2015 la place Marguerite de Navarre et en 2016 le RER, la RATP. Or, il me semble avoir compris qu'à la suite des événements de septembre 2001, le premier truc qui exploserait à Paris serait le Forum. Donc, on devait commencer absolument à sécuriser le RER. Or, on fait complètement l'inverse, on supprime les voiries souterraines, à savoir que l'on enlève toute la sécurité. Je crois qu'il faut tout remettre en question.

Pour revenir au fameux échafaudage, nous avons demandé aux architectes qu'ils nous présentent des projets de toit. Apparemment, le toit est plus haut qu'avant. On va faire un toit en photovoltaïque, car on est écolo aujourd'hui. Cela veut dire que ce toit, qui était garanti hyper transparent, hyper fabuleux, hyper beau, vu de nuit quand on passe en hélicoptère au-dessus de Paris, va être sombre, c'est-à-dire que le trou va être dans le noir. Nous voulons savoir tout cela.

Ces bâtiments font un entonnoir, actuellement ils sont en L mais il y a des vitrines pour couper le vent. Là, je ne vois pas du tout comment on peut faire ces bâtiments.

ANNE HIDALGO : Merci M. MARTIN...

JEAN-PIERRE MARTIN : Je n'ai pas fini, car on ne peut jamais parler et on n'a jamais de réponse aux questions posées.

ANNE HIDALGO : Si vous ne nous laissez pas le temps de répondre, c'est difficile.

JEAN-PIERRE MARTIN : Il était important de voir quel aspect avait l'échafaudage vue du dessous. On nous a montré les plans de dessous. Ce seront des poutrelles métalliques, cela va être beau sur 140 mètres de long, il faut arrêter.

ANNE HIDALGO : M. MARTIN, je crois qu'on a compris et il faut partager le temps de parole.

JEAN-PIERRE MARTIN : Ce n'est pas fini, et il y a plein de choses comme cela. J'aimerais que même M. DELANOË réponde aussi aux questions.

ANNE HIDALGO : Très bien, merci beaucoup.

JEAN-PIERRE MARTIN : Une fois de plus, c'est cela la concertation, c'est-à-dire qu'on choisit ses interlocuteurs. M. DELANOË a pris deux interlocuteurs, Élisabeth BOURGUINAT car il était facile de la retourner et M. PERAY car il était Vert, et ainsi nous n'avons jamais été représentés. Regardez la composition de l'assemblée, quels sont les riverains et quels sont les gens du quartier ?

ANNE HIDALGO : D'accord M. MARTIN, merci beaucoup.

REGIS CLERGUE-DUVAL, ASSOCIATION GLOB'HALLS : Je vais essayer de parler sur un ton un peu différent de celui de mon prédécesseur. Cependant, sur le fond je ne sais pas si je vais beaucoup différer. Je suis assez stupéfait et je me pince depuis tout à l'heure pour savoir si je ne rêve pas. Je ne comprends pas bien quelque chose, je dois être stupide. Il est vrai que je ne suis pas architecte, mais cinéaste, généralement j'ai l'habitude de voir comment fonctionnent et se racontent les choses.

Je trouve tout cela peu cohérent entre les attendus et les jugements. Je suis d'accord avec tout ce qui se dit dans les attendus, tout le monde est d'accord et c'est formidable, mais sur le jugement je trouve que la conséquence ne colle pas, y compris dans les plans entre les étages. Je suis demandeur d'ascenseurs de bonne taille permettant un usage mixte, par exemple que l'on puisse y mettre deux fauteuils roulants, poussettes ou un vélo. Tout cela doit être fonctionnel. Cela me paraît important, sachant qu'à Marguerite de Navarre, il n'y a pas la place de faire de gros ascenseurs. C'est donc dans ce lieu de mixité qu'est la Canopée avec tous ses sous-sols que pourraient être disposés des ascenseurs qui, sans être aussi gros que

ceux de Saint-Michel, mais comme ceux de Saint-Lazare, puissent accueillir plusieurs publics ensemble, avec un débit suffisant.

Je vous remercie M. FRANJOU de nous avoir envoyé les deux plans, justement cela nous permet de comparer. On voit que cela ne va pas entre le - 1 et le rez-de-chaussée. Je suppose que c'est en train de progresser, car pour le reste, jusqu'à maintenant, toute notre concertation et tout le travail des architectes et de la maîtrise de M. FRANJOU étaient dans une progression constante, dans un raffinement constant, dans la recherche de régler tous les problèmes. Si tous les arbitrages ne plaisaient pas à tout le monde, il y avait une progression d'ensemble manifeste.

Or, depuis le choix de Bertrand DELANOË du dispositif de David MANGIN, sa décision de faire un nouveau cahier des charges pour la Canopée et tout le travail qui a été fait autour de ce cahier des charges, après le concours, allait dans un sens extrêmement progressif et progressiste. Tout d'un coup, je ne vois que du rouge. C'est une couleur qui ne me déplaît pas en soi, encore que je n'aurais pas choisi cette couleur pour y mettre des commerçants, car je vois argent, argent, argent. J'entends bien ce qu'a dit Jacques BOUTAULT et je comprends mieux que cette question de l'argent, et la couleur de l'argent est importante, mais il vaut mieux en parler en soi que de nous parler de questions de sécurité. Je ne suis pas spécialiste, mais je n'y crois pas vraiment. Au centre de Paris, sur un équipement au rez-de-chaussée, si l'on ne peut pas accueillir une petite salle, alors qu'il y a des milliers de personnes en dessous dans des commerces, dans la salle de métro, ou au Forum des Images... s'il y a un problème, et je ne fais pas de procès d'intention, il doit pouvoir se résoudre avec de la volonté. Si l'on décide de faire autrement pour des raisons fonctionnelles ou des raisons d'argent, qu'on le dise clairement.

Pour les questions d'argent, je vous laisse les arbitrages. Je sais très bien qu'on travaille toujours avec quelqu'un qui n'est pas toujours là, Expansion Unibail, ce qui rend notre discours et nos confrontations un peu asymétriques.

Nous sommes à peu près tous d'accord, puisque cela correspond à nos expériences. Ce n'est pas tous les jours que je suis pleinement d'accord, y compris dans les attendus et dans les conséquences avec M. LEGARET, mais j'en suis fort heureux. A l'intérieur du cadre républicain et au service de nos concitoyens, il me paraît logique que de ce consensus on tire les conséquences positives.

Cela achoppe sur l'auditorium, c'était le point de rassemblement essentiel qui, tout en étant confié au conservatoire, premier équipement public, pouvait accueillir les autres, pouvait permettre un dialogue, comme nous l'avons vu ensemble autour de vous M. FRANJOU, M. GALLOIS et les autres directeurs de bibliothèques, etc., c'est un travail absolument formidable qu'on a fait ensemble, pas seulement celui qu'on fait avec vous Messieurs les architectes, mais celui que l'on fait avec tous les chefs d'établissement. Là, le fruit de ce travail et cette recherche d'équilibre, dont vous avez encore rappelé la valeur, les uns les élus et les autres vous-même M. FRANJOU, se perd. Bien sûr que cet auditorium nous est cher, car il est à la fois celui qui permet éventuellement d'accueillir des conservatoires métropolitains pour des chorales, pour y être les hôtes de ce quartier pour y faire des prestations, donc concilier à la fois le quartier et la métropole.

Mutualiser des équipements : les associations l'ont déjà fait. Je l'ai fait, avec quel plaisir, à l'initiative de Paule CHAMPETIER, que je remercie de m'avoir embarqué dans ce mouvement, avec plusieurs associations, avec la MGI, le conservatoire, le Forum des Images. Nous avons fait des opérations de mutualisation ou de véritables créations, en particulier dans la partie qui m'a épaté de ce que j'ai dû faire et que je n'avais pas fait par ailleurs, qui créait des nouvelles émotions, raccordant les images et la musique, on a pu montrer qu'on pouvait être créatif tout en étant dans une pratique amateur. Il est extrêmement important que cet auditorium sur le rez-de-chaussée se retrouve d'une meilleure façon que ce que vous avez prévu.

Enfin, je voulais assurer ma satisfaction à Bruno JULLIARD, Christophe GIRARD et à vous Anne HIDALGO pour la création d'un lieu destiné aux cultures des jeunes, aux cultures de la rue. Et je vois que ce lieu qui prend acte de la présence culturelle des jeunes sur le quartier, dans la rue, n'est pas sur la rue. Il n'a même pas un pied sur rue, il y a une différence d'un niveau, cela ne va pas.

M. LEGARET l'a souligné, il n'y a plus une seule façade publique au rez-de-chaussée. Il faut retrouver en termes fonctionnels d'abord, mais aussi symboliques, à cet endroit-là, que l'argent de la Ville soit dépensé avec un profit fonctionnel pour nous, nous en sommes demandeurs, mais symboliques tous ensemble. Il doit être celui que nous avons fabriqué ensemble.

Je pense qu'il faut peut-être revenir en amont, donc au premier plan, j'ai bien remarqué le raffinement qui évolue, et vous l'avez souligné, dans les sous-sols. Même si je ne suis pas spécialiste, je trouve ce qui a été travaillé sur les sous-sols, élégant, je vois bien que les choses progressent, mais je ne comprends pas cette tache rouge. Un encrier a dû se renverser.

Je suis pour la présence de commerces, cela fait partie de l'ensemble. Je compte sur vous madame HIDALGO pour être comptable de nos deniers, nous vous avons élue pour cela. Pensons au symbolique quand même dans cette rentabilité et pensons à la cohérence dans le temps du travail qu'on a fait. Là, je trouve qu'il y a un couac non seulement en termes d'image, on le voit sur le papier, mais en termes de narration, d'évolution dans le temps, peut-être faudrait-il revenir sur un petit embranchement. Ne serait-ce que sur l'équipement métropolitain, et M. LEGARET a encore une fois raison, les gens du quartier peuvent savoir où sont leurs équipements habituels, mais pour les gens de passage, ils doivent être plus visibles. Il faut que ce signe donné aux jeunes soit visible et pas simplement sur un prospectus. Ce que fait la Ville, c'est formidable à travers des prospectus. Je découvre sans arrêt des choses que fait la Ville, mais les habitants qui ne lisent pas ou qui ne consultent pas forcément le site de la Ville de Paris ne le savent pas, donc il est important d'améliorer cette visibilité.

Concernant le conservatoire, je ne vois pas d'inconvénient, et sans m'immiscer dans son fonctionnement, à ce que des pratiquants du premier arrondissement aillent dans le troisième et quatrième, qu'il y ait des échanges. S'il faut satisfaire d'autres besoins, ailleurs que sous la Canopée, je trouverais naturel que les jeunes du premier aillent ailleurs, mais que le lieu de rendez-vous soit là, au centre de Paris, au rez-de-chaussée. On n'a plus la maison des services métropolitains, il n'est plus écrit « Paris » nulle part à ce rez-de-chaussée. Aussi bien en tant que citoyen du Paris métropolitain qu'en tant que citoyen du quartier, je trouve que c'est un grand manque.

MME PAULE CHAMPETIER DE RIBES, CONSEIL DE QUARTIER SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS : Je regrette que M. GIRARD ait dû partir, mais je suis sûre que vous lui transmettez. Je vais bien sûr parler principalement du conservatoire, Régis et d'autres intervenants l'ont dit, c'est assez incompréhensible pour nous qui participons à la concertation depuis cinq ou six ans, qui avons été dans la première phase du premier concours et du deuxième concours, où il me semble que surtout l'auditorium était emblématique de l'équipement culturel. Tous les architectes qui ont planché sur ce dossier en ont fait une œuvre. Je vous parlerai de NOUVEL par exemple, mais c'est aussi valable pour M. BERGER : c'était emblématique de ce projet des Halles. Grâce à cet emblème, on nous a dit pendant plusieurs années que ce projet serait, et même EDELMANN l'a repris dans le Monde, moitié culturel moitié commerce.

On nous annonce aujourd'hui, alors que c'est acté, soyons concrets, que l'auditorium disparaît et que l'on se retrouve avec une salle d'expression, de diffusion de 100 places, cela équivaut à ce que nous avons actuellement à la salle André Girard. Personne ne peut assister à un spectacle, puisqu'un orchestre représente 80 personnes, si l'on met en plus quelques personnes du conservatoire, cette salle est pleine. C'est pourquoi nous cherchons chaque année avec le conservatoire à trouver des lieux d'expression.

On avait l'auditorium des Halles, malheureusement on nous l'a supprimé, et on n'a jamais compris pourquoi. Il a été annexé au Forum des Images, et purement et simplement nous n'y avons plus accès. Grâce à M. LEGARET, nous avons pu avoir le Châtelet, mais c'est à titre exceptionnel. Nous avons besoin de lieux où nous pouvons présenter ce que font nos élèves (danseurs, musiciens, comédiens). C'est aussi valable pour les cultures urbaines, puisqu'il y a aussi du hip-hop dans les conservatoires.

Ce n'est pas trop apprécié que M. GIRARD parle d'une anomalie en parlant de la présence de ce conservatoire, c'est une anomalie positive et il faut plutôt la mettre en avant. Dire que ce n'est pas trop grave d'en supprimer un bout est assez étonnant de la part de l'adjoint à la culture, et cela m'étonne de lui. Ce ne sera pas une salle de diffusion, mais simplement une salle de répétition.

Je vais reprendre une phrase de M. GIRARD : « je ne veux pas ce soit un aspirateur culturel », je reprends l'inverse, cela va devenir un aspirateur commercial. De toute façon, toutes les vitrines et tout le visuel ne seront que commerces. J'ai lu quelques propos du PDG d'Unibail, il souhaite qu'il y ait de plus en plus de monde dans ses commerces, donc c'est bien un aspirateur au commerce. C'est logique, il veut gagner de l'argent et c'est normal.

Nous espérons, et nous avons sans doute été trop naïfs, que ce serait justement un aspirateur culturel. Rappelez-vous nos différents propos, rapports, dans lesquels nous demandions qu'il y ait une sorte de synergie allant d'UGC ciné, à la bibliothèque du cinéma, au Forum des Images, au conservatoire. M.

FRANJOU en était témoin, on a eu des groupes de travail et on vous l'a répété avec Dominique GOY-BLANQUET, sur le fait de mettre la bibliothèque dans ce parcours, ce qui n'empêchera pas les commerces, au contraire.

Je pense que c'est une erreur fondamentale que de vouloir supprimer le culturel sur ce site. C'est justement cet apport-là qui pouvait pour le commerce être positif. Le supprimer de cette manière en mettant tout au premier étage et en supprimant l'auditorium qui était la face attractive à ce projet, est une erreur. Fondamentalement, je n'entre pas dans une polémique, mais je vous livre ma pensée.

Je suis tout à fait d'accord avec les propos d'Élisabeth sur les flux et la place Marguerite de Navarre. Vraiment, on va à la catastrophe si l'on ne fait pas les choses de manière concomitante.

Encore une fois, synergie : nous l'avons demandée, mais c'est complètement anachronique en mettant les équipements au premier étage, rien au rez-de-chaussée, suppression gratuite de l'auditorium.

Après mon exposé, je vais vous demander une chose qui va paraître anecdotique, au moins que la salle de diffusion des pratiques amateurs et celle du conservatoire soient deux espaces qu'on puisse utiliser facilement les uns et les autres. Même si c'est 'peanuts', que cela existe, qu'on ait au moins deux salles de diffusion et de représentation.

Cinq ans de concertation pour nous dire cela aujourd'hui, encore une fois je crois que l'on a été suffisamment présent, suffisamment à l'écoute, on a essayé de travailler ensemble. Si, il y a cinq ans, vous saviez déjà que de 2500 personnes dans un espace public ne pouvaient pas tenir, il fallait nous le dire, à ce moment-là, on n'aurait pas travaillé de cette manière. Si le conservatoire ne pouvait pas tenir, si les commerces étaient prégnants par rapport à la culture, il fallait le dire, on n'aurait pas travaillé de cette manière. Je voudrais que tous les associatifs et tous ceux qui ont travaillé à cette concertation le disent avec moi aujourd'hui, on a toujours été d'accord, mais ce serait important par rapport à la Ville de faire ce constat.

GILLES POURBAIX, ASSOCIATION ACCOMPLIR : Je suis complètement d'accord avec ce que vient d'exprimer Paule. Je veux poser quelques questions. Comment arrivez-vous à un calcul de 2500 personnes ? S'agit-il du total maximum ou y a-t-il un phénomène de foisonnement ? Tout ne sera pas plein en même temps. On ne sortira pas de la salle ce soir tant que vous n'avez pas démontré ce calcul. Vous sortez du chapeau d'un seul coup une nouvelle règle. Je suis d'accord avec Paule, nous n'aurions pas travaillé de cette manière.

Messieurs JULLIARD et GIRARD se sont décernés assez facilement des satisfecit, l'antenne jeunes et les services métropolitains sont supprimés et remplacés par du rouge, donc des commerces. Dans le plan originel, c'était au rez-de-chaussée. Pour M. GIRARD, l'auditorium est supprimé, donc cela vaut le coup de se décerner un satisfecit. Il nous parle de mutualisation, on a vu que cela a complètement raté avec le Forum des Images, et on peut se poser des questions.

J'ai entendu M. FRANJOU dire que la Place Basse devenait un lieu public, mais c'est un lieu public, donc il n'y a rien de neuf. Vous n'avez rien inventé. Expliquez-nous par contre comment vous la gérerez, cela nous intéresse quand même. Quand elle aura un toit au-dessus, elle aura moins l'aspect d'un lieu public qu'actuellement. Vous avez parlé aussi de minimiser l'impact du chantier sur les commerces, je pense que les commerces seront ravis. J'aimerais savoir comment vous minimisez l'impact sur les habitants, les riverains, car il y a quand même 9000 personnes qui habitent autour. On a cru lire par-ci par-là que les travaux se feraient la nuit pour ne pas gêner les commerces, cela va sûrement gêner les riverains. Cela nous pose certains problèmes et nous aimerions bien avoir des réponses ce soir.

CHRISTIAN LECANU, UL CGT 1ER, SALARIE DE LA FNAC : Nous avons adressé nos inquiétudes sur les commerces par rapport à des structures qui devaient être renforcées par le biais d'un courrier demandant une rencontre avec la mairie de Paris, il y a environ un mois et demi, auquel la mairie de Paris n'a toujours pas répondu. Si François Henri PINAULT avait demandé une rencontre avec la mairie de Paris, celle-ci aurait répondu. Mais, comme nous sommes très têtus, nous allons insister et continuer. Nous allons aussi demander à M. LEGARET, nous verrons ainsi s'il est plus facile de rencontrer le maire du premier arrondissement que le maire de Paris.

J'ai entendu parler de création de poutres au rez-de-chaussée de la Canopée pour éviter de renforcer les structures intérieures. S'agit-il d'un projet ou est-ce définitif ? Si c'est un projet, quand aura-t-on la certitude de cette possibilité ?

Au départ, c'était un projet de sécurité du Forum des Halles. Nous trouvons étonnants que l'on commence par la toiture, avant de s'occuper de l'intérieur. C'est assez bizarre, mais cela a été souligné très souvent me semble-t-il.

Il y avait aussi un engagement public du maire de Paris qu'il n'y ait pas de perte d'emploi du fait de ces travaux. Je l'ai lu sur le compte rendu du conseil de Paris qu'il y avait une volonté d'éviter au maximum les fermetures définitives et les fermetures provisoires, ce n'est pas tout à fait le même langage. J'ai un peu l'impression d'entendre parler mon patron quand il fait des promesses. En dehors de ce qui peut être éventuellement touché à l'intérieur, il y a quand même tous les commerces extérieurs. La mairie a-t-elle prévu quelque chose par rapport à cela ?

PIERRE GRENET : Je pensais que M. LABORDE allait aborder la question des coursives. Lors de plusieurs réunions, il était question de réaménager les coursives pour qu'elles soient englobées à la demande des commerçants dans l'espace commercial, alors que les architectes avaient souhaité, de notre point de vue à juste titre, que cela reste des espaces publics. Je ne sais pas si ce point a déjà été traité, mais il serait intéressant de savoir où l'on en est.

ANNE HIDALGO : Je vais peut-être demander à M. ANZIUTTI de répondre à un certain nombre de questions qui relèvent de l'architecture et de son travail avec Patrick BERGER. Ensuite, brièvement, sur quelques points techniques, notamment la question de la sécurité, le comptage qui n'est pas quelque chose de simple, des normes sur lesquelles des discussions ont lieu avec la préfecture de police ; puis, Bruno JULLIARD, Jean-François LEGARET et moi-même nous donnerons un certain nombre de réponses.

JACQUES ANZIUTTI, AGENCE BERGER-ANZIUTTI : Quelques mots sur la question de la structure, concernant sa stabilité et sa faisabilité, si j'ai bien compris la question. Tout d'abord, ce projet avance par étapes. Actuellement, nous travaillons sur l'APD, cela signifie que nous avons passé les étapes précédentes : esquisses et l'APS.

Nous sommes une équipe de maîtrise d'œuvre qui a une mission bien précise, et avec nos ingénieurs spécialistes nous avançons à chaque étape sur cette faisabilité. A chaque étape, la faisabilité est démontrée. Cela veut dire que cette structure présente toutes les garanties pour être solide. Ceci se fait avec plusieurs niveaux d'évaluation : le calcul et les modélisations. A chaque étape aussi, dans le cadre de nos missions, nous soumettons le projet à un bureau de contrôle, qui est nommé par le maître d'ouvrage. Aujourd'hui, tout est « en ordre ».

Ensuite, il y a un autre niveau d'études, plus lié à des questions de sécurité, résistance au vent et au feu. Là, c'est un autre niveau du processus où l'on fonctionne en coordination avec le CSTB, organisme de référence. On travaille dans un premier degré, avec des études de modélisation, c'est-à-dire que c'est virtuel. On soumet le projet à des vents, à des incendies et on en tire des conclusions. Là aussi, à chaque étape, ce travail a été fait et il a été démontré que le projet est normal par rapport aux exigences de ce type de construction. Aujourd'hui, nous sommes en train de réaliser un autre niveau d'études qui rentre un peu plus dans le détail, c'est-à-dire qu'on travaille avec des maquettes, et toujours aussi par rapport à plusieurs niveaux de contraintes que sont les résistances au vent, les mesures d'accélération de vent sous la Canopée, et également des essais au feu. C'est ce que nous sommes en train de préparer actuellement pour les trois ou quatre mois à venir.

Cela pour dire qu'au fur et à mesure de l'avancement du projet, ce niveau technique est apporté sereinement et les résultats sont là. Nous n'avons aucune inquiétude là-dessus. C'était ce qui concernait la structure proprement dite. J'ai aussi entendu parler de quelques questions sur le patio, et plus particulièrement sur cette question de poutraison que l'on doit réaliser et aussi la question des coursives dans l'aménagement des commerces autour du patio.

Nous avons essayé d'étudier une solution pour que l'impact des travaux soit minimisé au niveau des commerces. Lorsqu'on travaille autour du patio, forcément on touche à la structure des commerces et forcément à leur fonctionnement. Donc, on a essayé d'étudier une solution qui permette de maintenir l'empreinte du patio actuel, de manière à modifier le moins possible la structure.

[...]

Ces deux grandes poutres qui sont auto-stables vont nous permettre de passer par-dessus les façades existantes et nous permettre de réaliser la découpe du plan du rez-de-chaussée qui est sous la Canopée,

alors qu'auparavant ces poutres n'existaient pas et on était obligé d'un point de vue structurel d'aller chercher par moilage des poutres et des poteaux qui étaient dans les commerces. Ces deux grandes poudres permettent de nous abstraire de cela.

ANNE HIDALGO : C'est un système extrêmement ingénieux qui a été proposé et mis au point. Lorsque les architectes nous l'ont suggéré, cela nous a soulagés notamment par rapport à la question des commerces. C'est vraiment ce qui était recherché. Pendant la phase des travaux, il y aura bien sûr des difficultés, mais là elle est quand même très atténuée par ce système extrêmement ingénieux, qui est une grande première sur le plan technique sur cet ouvrage des Halles.

JACQUES ANZIUTTI : Concernant l'aménagement du patio et les coursives, actuellement on a un mixte des deux, c'est-à-dire que les coursives sont maintenues dans les niveaux - 2 et - 1 ; par contre, au niveau - 3, on retrouve le contexte actuel, c'est-à-dire que l'on sort vers le patio pour traverser. La différence aussi aujourd'hui sur ce plan est que le niveau de la Place Basse est totalement horizontal, ce qui permet une grande fluidité de l'espace public, c'est sans doute ce qu'a voulu souligner M. FRANJOU.

PIERRE GRENET : Les coursives sont maintenues, les lieux de circulation, mais à l'intérieur ou à l'extérieur des verrières ?

JACQUES ANZIUTTI : Au plan extérieur de l'intérieur, c'est-à-dire qu'on ne les réduit pas.

J'ai entendu une question sur les ascenseurs. Je vous rassure tous, nous essayons d'avoir un maximum de gabarit, notamment ce sont des ascenseurs de 1250 kilos minimum qui permettent quand même des grands transferts de publics, de personnes handicapées ou même on a des monte-charges à certains endroits. Je crois qu'on est assez généreux sur ces points-là.

GILLES POURBAIX : Sur le plan, les ascenseurs ne sont qu'au rez-de-chaussée, vous maintenez les handicapés au N - 1 ?

JACQUES ANZIUTTI : Je ne comprends pas votre question.

ANNE HIDALGO : je vous rassure, il y aura des ascenseurs y compris au - 1.

JACQUES ANZIUTTI : On est obligé de desservir tous les niveaux. De toute façon, c'est une règle à laquelle on ne peut se soustraire.

PAULE CHAMPETIER DE RIBES : De toutes les étapes que vous avez faites et la maquette actuelle, quel aspect aura le toit ? En avez-vous une idée, car il a considérablement évolué au niveau de sa forme, mais au niveau de l'aspect, par rapport à la transparence, aux vantelles, pouvez-vous nous donner une idée de ce que cela donnera ?

ANNE HIDALGO : Peut-être un mot sur la maquette qui va être construite ?

JACQUES ANZIUTTI : Pour nous, la forme n'a pas changé, on est toujours dans le même gabarit. On en a déjà parlé lors des réunions précédentes. Aujourd'hui, l'altimétrie maximum est de 14,50 m et on avait expliqué pourquoi on était arrivé à cette altimétrie, car le gabarit d'origine pour le concours était à 12,50 m, mais la forme générale est restée identique.

Aujourd'hui, nous travaillons sur la matière, sur des produits verriers composites. A travers cela, on recherche des transparences, des translucidités. Je ne peux pas vous en dire beaucoup plus, nous sommes en train de réaliser des maquettes d'études, et ensuite nous avons aussi l'idée de réaliser des éléments de prototypes de matériaux afin de visualiser ces aspects. Aujourd'hui, c'est encore un peu prématuré.

ANNE HIDALGO : Je vais demander maintenant à M. FRANJOU de nous donner des informations sur le comptage concernant la sécurité, peut être également nous dire un mot sur les travaux. Je vous rassure, car vous avez posé la question tout à l'heure concernant « les travaux de nuit », nous avons voté au conseil de Paris que ce principe n'est pas retenu. Par exemple, si la RATP pour les besoins spécifiques du lieu et du pôle Transport a besoin de faire des travaux, elle les fera et il est clair qu'on doit l'accompagner. En revanche, pour tout ce qui concerne les travaux qui pourraient avoir un impact sur les riverains, nous avons voté à l'unanimité au Conseil de Paris le fait que nous n'aurions pas une organisation de chantier de cette nature.

BERNARD FRANJOU : La question de la sécurité est un travail en relation permanente avec les spécialistes, c'est-à-dire que nous avons en face de nous des ingénieurs de la sécurité incendie, pompiers ou autres, mais qui ont une compétence certaine et qui sont vraiment en mesure de nous guider et de nous orienter, voire même de nous imposer certaines mesures. Nous avons aussi un bureau de contrôle et d'autres prestataires qui sont là pour encadrer cette réflexion.

Le comptage est une norme, il fait partie des règles élémentaires de sécurité. Le règlement de sécurité est un outil de travail qui nous permet de dialoguer. Le calcul se fait à partir des locaux existants, les normes sont adaptables en fonction de la nature des locaux. On fait un total de tout ce qui est possible, de tout ce qui peut être occupé en simultanéité. Les règles sont suffisamment claires et il n'y a pas de dérogations possibles. C'est en fonction de ce comptage de personnes que sont calibrés les dégagements, les couloirs, les systèmes de désenfumage et les systèmes de ventilation. Je ne sais pas ce que l'on peut dire de plus, mais on ne peut pas tellement déroger, ce n'est pas négociable, cela fait partie du travail de recherche.

JODELLE ZETLAOUI-LEGER : Normalement, c'est plutôt dans les phases de programmation qu'on évalue ce genre de choses très normées.

BERNARD FRANJOU : Absolument.

JODELLE ZETLAOUI-LEGER : Comment se fait-il que ce soit au stade APD que cette chose apparaisse ?

BERNARD FRANJOU : Cette chose n'apparaît pas au stade APD, nous le savions depuis le début. La préfecture a attiré notre attention sur le fait que certains locaux existants étaient définis sans définition du nombre de personnes et qu'on risquait d'atteindre le seuil fatidique, ce que nous ne devons pas, puisque les 2500 personnes déterminent la stabilité au feu de la structure. Si l'on dépassait, il faudrait construire une Canopée en béton. Ce n'est pas un phénomène nouveau.

La seule nouveauté, c'est une forte recommandation de la préfecture de police de lui donner des garanties qu'il n'y aura pas de dépassement. Cela touche la problématique de l'exploitation du site.

ANNE HIDALGO : Ce qui est vrai pour tous les sites accueillant du public.

BERNARD FRANJOU : Les commerces sont au rez-de-chaussée, donc ils sont directement évacuables et l'ensemble des équipements publics pour lesquels les règles sont beaucoup plus contraignantes est à l'étage. L'ensemble des équipements publics est considéré comme un seul et unique établissement pour les pompiers, un établissement de première catégorie.

On a un précis de sécurité spécifique pour les équipements publics.

PAULE CHAMPETIER DE RIBES : Avec plus de 1600 élèves dans le conservatoire, on devait se douter qu'on rencontrerait ce problème !

ANNE HIDALGO : Il serait peut-être préférable d'apporter des réponses, car des choses ont été dites et ne sont pas justes, et je voudrais revenir dessus. Je vais donner maintenant la parole à Bruno JULLIARD sur tous les aspects « pôle jeunes métropolitains ».

BRUNO JULLIARD : Assez brièvement, d'abord, je suis plutôt satisfait que nous n'ayons pas eu réellement de discussions sur la pertinence ou pas du contenu du lieu, à l'origine qualifié soit le lieu métropolitain, soit même le lieu jeunes (antenne jeune précédemment) soit en partie modifié pour en faire un lieu unique cultures urbaines. Je m'en félicite, car au final ce n'est pas vraiment évident, car nous allons créer, innover un lieu dont nous n'avons pas aujourd'hui une idée totalement précise de son contenu, car on a trop d'idées et cela nécessitera d'autres réunions. Je trouve que c'est un pari ambitieux de consacrer une surface assez conséquente à ce lieu cultures urbaines.

Quelqu'un faisait référence à la question métropolitaine et aux échanges avec les adjoints à la jeunesse d'autres Villes. Depuis quelques semaines, voire quelques mois, maintenant avec Pierre MANSAT, nous avons rencontré un certain nombre d'acteurs, soit des élus d'autres villes de la métropole, soit des jeunes de banlieue ou de province concernés, et surtout des acteurs des cultures urbaines (acteurs du hip-hop). Il y a une unanimité totale sur le fait qu'il manque au cœur de Paris un lieu dédié aux cultures urbaines, et ce ne sont pas des salles fermées qu'on met à la disposition des jeunes pour faire du hip-hop entre eux. En

tout cas, ce n'est pas du tout l'idée que nous avons en tête sur le lieu dédié aux cultures urbaines. Mais, le fait qu'il y ait un lieu à Paris, l'une des capitales mondiales des cultures urbaines et du hip-hop, d'une taille satisfaisante, dédié à ces cultures, comble aujourd'hui un manque important. Je suis très heureux et très fier qu'il puisse être sous la Canopée.

Il y avait quelques propositions de déplacer le centre d'animation sous la Canopée, mais on aurait raté une partie de cette ambition innovante que sera le lieu des cultures urbaines. On ne doit pas être uniquement dans la prestation d'activité, comme le sont les centres d'animation et c'est normal car c'est le rôle, mais cette dimension d'innovation sur les cultures urbaines doit être nettement présente, et je ne pense pas que ce soit compatible avec le centre d'animation.

Un vœu a été voté, à l'initiative de Mme HIDALGO me semble-t-il, lors d'un Conseil de Paris sur la nécessité des travaux de rénovation intérieure, et ils seront faits.

Enfin, l'organisation de la future Canopée doit permettre des liens avec les activités du centre d'animation et des liens qui soient les plus denses et les plus nombreux possibles. Un GTT sera consacré aux cultures urbaines le 29 juin, il permettra de discuter de plusieurs éléments qui m'apparaissent absolument fondamentaux, d'abord le fait qu'il faut que ce soit un lieu ouvert et dans la gestion, dont je n'ai pas encore aujourd'hui une idée précise des modalités de gestion, avec une intégration des associations concernées, et le fait que les jeunes soient très largement partie prenante de l'animation de ce lieu.

Il est prévu, et cela a été dit par M. FRANJOU, un open Space de 300 personnes, probablement une salle de réunion assez petite, mais qui sera disponible sur le lieu, un lieu ressource d'information, pourquoi pas également une pépinière d'entreprises consacrées aux cultures urbaines, puisqu'il y a également un manque et une demande très forte à ce sujet. En résumé, un lieu qui permette de toucher trois types de publics : Un public amateur, un public d'artistes professionnels, et le grand public qui doit pouvoir s'approprier ce lieu.

Enfin sur la question absolument essentielle de la réussite de ce lieu, ce sera notamment sa perception, et la très large perception de ce lieu auprès de l'ensemble du public et pas uniquement des jeunes. Il faut absolument que nous arrivions, et cela nécessitera du travail, à obtenir une unité de l'ensemble de la Canopée voire même l'ensemble du lieu des Halles. Là, nous avons des propositions importantes et intéressantes, notamment il y a eu une idée apportée par l'une des associations que j'ai rencontrées de cultures urbaines, qui proposait qu'il puisse y avoir une sorte de studio de radio, de télévision présent dans le lieu cultures urbaines, permettant une diffusion sur l'ensemble du site des Halles. Tout ce qui pourra permettre de créer l'unité, au-delà de la programmation culturelle ou associative sur le lieu sera une bonne chose.

On pourrait tout à fait imaginer qu'une grosse partie de l'identité du lieu des Halles puisse notamment prendre en compte cette dimension de cultures urbaines. Donc, tout ce qui pourra exister pour permettre de mettre en valeur ce site sera utilisé. Tant sur le fait qu'il y aura des lieux de diffusion, des lieux de création, j'ai assez peu de doutes sur la réussite du lieu.

Nous allons travailler maintenant sur l'organisation et la future gestion de ce lieu, en intégrant beaucoup de jeunes, aujourd'hui présents sur le site ou les jeunes qui seront intéressés demain par ce nouveau lieu de cultures urbaines.

THIERRY LE ROY : J'ai retenu des nombreuses interventions une question sur la localisation au rez-de-chaussée plutôt qu'en étage, ce dont vous n'avez pas parlé.

BRUNO JULLIARD : C'est mon dernier point, le problème que cela pourrait poser ne porte pas sur la surface, mais sur l'accès. La clé de la réussite de ce lieu portera sur sa composition, notamment sur la pertinence des surfaces : open Space, studio de télé radio, lieux d'exposition. Il n'y aura pas que du hip-hop, mais des expositions concernant tous les types de cultures urbaines. Ce sera à la fois sur la pertinence de l'organisation du lieu qui permettra d'amener des jeunes mais surtout sur le fait que nous arrivions à créer une entité globale et un fonctionnement global du lieu, je ne sais pas encore sous quelle forme. On en discutait avec Anne il y a encore quelques heures, ce sera un élément déterminant pour que de cette unité globale du lieu de la Canopée, l'ensemble des structures publiques puissent en bénéficier, quelle que soit leur situation. Je ne pense pas que la fréquentation soit un problème majeur.

JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Là-dessus, je ne suis pas inquiet non plus. Je serais très bref à ce stade, je pense qu'on a besoin encore de se parler et d'avoir des précisions sur l'ensemble du contenu programmatique. J'avais entendu dire, comme vous, il y a déjà quelque temps, que l'on ne pouvait plus rien changer au programme car tout était ficelé, et je n'y croyais pas beaucoup. Je me félicite plutôt que l'on ait évolué.

Personnellement, je n'ai pas été très associé aux réflexions de Bruno JULLIARD, mais cela viendra peut-être, sur la définition de ce lieu. Après tout, je trouve intéressant d'avoir une idée. Jusqu'à présent, on n'en avait pas et je m'en suis beaucoup plaint. On a une idée, elle est métropolitaine et c'est tout à fait conforme d'ailleurs à l'amendement que j'avais déposé et qui a été adopté. Je trouve que c'est un pas qui va dans la bonne direction. Je reste un peu sur ma faim, je pense que l'on a besoin d'en savoir un peu plus sur le contenu, mais je trouve que l'on avance au moins sur un point essentiel : on a une idée vraiment à vocation métropolitaine, qui vient donner du sens au contenu programmatique.

Quant au programme lui-même, on doit aussi pouvoir, à ce stade puisque l'on est dans un APD, ce qui nous a été dit par le cabinet BERGER ANZIUTTI, on doit justement avoir des détails sur le contenu du programme, y compris sur des questions qui ont été posées par Élisabeth BOURGUINAT, et qui sont importantes pour la vie du quartier : où la bagagerie sera-t-elle relogée ? Est-ce dans la Canopée ou à l'extérieur ? Si c'est à l'extérieur, ce n'est pas un drame en soi, mais nous devons avoir des réponses.

La question de l'hygiène publique étant posée, je ne pense pas que le maire du deuxième, qui est frontalier, dira le contraire, je ne peux que confirmer que des problèmes sont posés et qu'on ne peut pas évacuer ces questions. Il faudra bien trouver des espaces dans la Canopée pour y caser tous ces équipements qui sont indispensables. Je pense que nous devons nous revoir en ayant un programme plus finalisé.

Sur les chantiers la nuit, Anne HIDALGO a répondu que nous avons déjà délibéré au Conseil de Paris. J'avais fait un amendement, et les Verts avaient également fait un vœu sur cette question. Il y a plutôt une rencontre des bonnes volontés du côté des élus pour essayer d'éviter le maximum de contraintes et de nuisances, aussi bien pour les riverains que pour les commerçants. C'est bien de penser aux commerçants, mais il faudra aussi penser naturellement aux riverains, cela va de soi.

Dernier point, pourrait-on avoir lors d'une réunion ultérieure et assez rapidement quelque chose qui serait une vue d'artiste de la répartition des devantures ? Sur cette question de devanture de la Canopée et des équilibres, ce concept s'appellera-t-il encore le Forum ? Est-ce que cela s'appellera la Canopée ? Est-ce que l'on substituera le mot Canopée à celui de Forum ? Est-ce qu'on en inventera un nouveau pour qualifier cela et trouver justement un mot qui ait du sens ? Il doit qualifier ce lieu et bien montrer que c'est un lieu dans lequel on doit pouvoir se retrouver, parce qu'on a besoin de consommer des biens de consommation commerciale, parce qu'on a besoin de trouver une offre culturelle, parce qu'on a besoin de se déplacer et qu'on est dans la gare RER Chatelet, c'est un point qui me paraît très important.

On ne peut pas déconnecter cette question, qui donne du sens, de l'élément du programme détaillé. On a encore besoin de retravailler sur cette question, ce ne sera pas facile, on ne pourra pas la traiter ainsi à 50 autour d'une table, mais on a besoin d'avoir des propositions, éventuellement des idées sur lesquelles on puisse faire des tests. Qu'on puisse réagir à un certain nombre de concepts, cela me paraît un point important à ce stade.

Ne soyons pas naïfs, il faudra naturellement une offre commerciale, c'est ce qui permettra de financer l'ensemble, et tout le monde le sait, on ne peut pas en faire abstraction, tout est dans la répartition, tout est dans l'équilibre. On ne peut trouver cet équilibre que si l'on est capable d'avoir ce concept général. Voilà ce que je voulais dire. Je pense que la prochaine réunion doit se fixer l'objectif ambitieux et contraignant d'avoir fait un pas dans cette direction, et que dans chacune de nos réunions qu'on aille un peu plus loin.

Si Bernard FRANJOU peut veiller avec l'Agence BERGER ANZIUTTI à ce que l'on ait au moins une esquisse de ce que pourrait être « la devanture ». !

ANNE HIDALGO : En vous écoutant et en réflexion avec Renaud PAQUE, pourquoi ne pas avoir un petit film qui montre la promenade à l'intérieur de ces lieux, et avec l'extérieur ? Sur la question de l'équilibre, c'est le point sur lequel nous avons souhaité vraiment maintenir les équilibres de départ. Je ne peux pas laisser dire que le lieu est devenu finalement, au fil des réunions, déséquilibré par le commerce par rapport à la

culture et aux équipements publics. Les surfaces sont là, vous les avez sous les yeux, il y a eu des évolutions.

Concernant le conservatoire, on a cru les salles de cours, on est passé de 2283 m² à 2600 m². En revanche, effectivement, on a fait un choix sur l'auditorium à savoir plutôt proposer une salle qui puisse être utilisée par le conservatoire, mais pourquoi pas aussi par des associations, un certain nombre d'acteurs du quartier, car cela manque ? Et en cherchant un lieu à proximité (et il y en a plusieurs) qui puisse permettre au conservatoire de faire des représentations plus solennelles, comme vous avez eu l'occasion de le faire au Châtelet. Ce sont des choses que l'on peut absolument conventionner. On n'est pas dans un bloc unique à un instant T, on peut imaginer avec l'ensemble des lieux situés tout autour, pouvoir mutualiser des salles dites d'auditorium.

PAULE CHAMPETIER DE RIBES : Rendez nous l'auditorium des Halles !

ANNE HIDALGO : Je ne vais pas vous le rendre parce qu'il n'est pas à moi, ni à vous, il appartient à une communauté beaucoup plus large que nos deux petites personnes. Il faut absolument que l'ensemble des salles disponibles sur un secteur qui englobe le Forum des Images puisse faire l'objet d'une discussion, d'une organisation permettant de les utiliser.

Le conservatoire du centre regroupe certes quatre arrondissements très importants du cœur de Paris, mais qui réunis ne représentent pas la taille de l'arrondissement du 15^{ème} par exemple que je connais bien, avec 235 000 habitants, qui a un tout petit conservatoire. Je me réjouis que ce conservatoire soit beaucoup plus grand que celui du 15^{ème}. Pour continuer sur l'exemple de celui du 15^{ème}, il n'y a pas à proximité la Gaité Lyrique, le Carreau du Temple, le Forum des Images et le Châtelet. Raisonons de façon un peu généreuse et un peu ouverte, il est clair que nous souhaitons que le conservatoire puisse bénéficier, et nous y mettrons tout notre poids avec Christophe GIRARD, Jean-François LEGARET, Bruno JULLIARD, chaque fois qu'il en a besoin et dans quelque chose d'organisé, de salles adéquates.

Je ne peux pas laisser dire que l'on a réduit la surface. La bibliothèque augmente aussi de 100 m², nous avons aussi une augmentation importante de tout ce qui relève des cultures urbaines, et nous sommes à un équilibre où les équipements publics sont toujours supérieurs en mètres carrés aux activités commerciales. L'équilibre, c'est aussi reconnaître que ce lieu a une identité commerciale. Si l'on veut faire des crèches et des conservatoires, on a besoin de recettes. La Ville fonctionne aussi avec des recettes et pas uniquement avec les impôts des habitants, et encore moins avec les dotations que l'Etat nous doit et ne nous verse pas. Je ne vais pas engager de polémique avec Jean-François LEGARET pour qu'il ne réplique pas.

Bien sûr, que le commerce sert aussi à faire une politique sociale, une politique d'équipement public, mais nous sommes dans un équilibre que nous voulons préserver.

Par rapport au rez-de-chaussée et aux devantures, il faut faire un travail très fin et un travail de présentation. Je suis très sensible à la proposition de Jean-François LEGARET aussi. Ce grand hall traversant doit aussi être un lieu de repérage et d'identification de tout ce qui a trait aux équipements publics. Il me paraît évident qu'à cet endroit-là on doit retrouver les éléments de repérage pour les personnes qui fréquenteront le Forum des Halles, mais aussi à d'autres endroits et sans doute aussi dans la façon dont les vitrines sont organisées.

Concernant la question des commerces et des commerçants, une réunion est prévue le 4 juin où seront abordées toutes les problématiques relatives au commerce, à l'exploitation du site pendant toute cette période. En tout cas, nous prenons cela très au sérieux, sachez que cette réunion nous permettra, je l'espère, d'avoir des éléments précis pour que vous puissiez-vous organiser et pour nous aussi.

Bien sûr que nous allons recevoir la FNAC avec Lyne COHEN-SOLAL, j'en prends l'engagement, et évoquer les différents sujets. Personnellement, je n'ai pas vu le courrier que vous avez envoyé.

JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Pour éviter des démarches complémentaires, je suis prêt à m'associer à cette démarche, si Anne HIDALGO l'accepte.

ANNE HIDALGO : Nous l'avons fait sur d'autres sites avec vous.

JEAN-FRANÇOIS LEGARET : On l'avait fait pour la Samaritaine et d'autres.

ANNE HIDALGO : Bien sûr que vous y serez associé.

Un mot sur les propos tenus par Bruno, je pense que l'on progresse, effectivement. Une réunion de travail cultures urbaines est prévue le 29 juin. C'est quelque chose de très important pour compléter ce qu'il a dit. J'ai eu l'occasion de discuter souvent avec Claude DILAIN, maire de Clichy-sous-Bois, il avait envie de ce lieu. Il ne s'agit pas de dire que ces lieux vont se faire au détriment de la sécurité sociale à Clichy ou à la Courneuve, cela n'a strictement rien à voir. Le fait que les jeunes de la métropole aient leur place dans le cœur de Paris et dans ce lieu qui pour eux est un lieu emblématique, c'est un choix que nous porterons. Les maires de banlieue avec lesquels nous travaillons sont très contents des annonces et des propositions que fait Bruno JULLIARD.

La question de la bagagerie est très importante. Là aussi, nous avons un groupe de travail qui est prévu avec Olga TROSTIANSKY, nous attendons la confirmation de la date. Nous devons arriver avec des propositions sur l'implantation de la bagagerie dans ou à proximité de la Canopée. Nous avons eu souvent l'occasion d'en parler avec Jean-François LEGARET qui est extrêmement attentif à ce sujet. Idem pour les toilettes publiques, cela va de soi, nous devons regarder cela de plus près, en tout cas que l'on précise ce type de lieu qui aujourd'hui ne figure pas suffisamment.

Enfin, je vous ai dit tout à l'heure que dans le cadre de l'enquête publique qui est organisée par un commissaire enquêteur et non par la Ville, nous avons donné notre accord pour qu'une réunion publique puisse se tenir, la date que nous avons proposée est le 22 juin. Ainsi, lors de cette réunion publique le commissaire enquêteur qui organise cette réunion en notre présence sera amené à entendre et à évoquer les différents sujets prévus.

Vous avez même déplacé le conseil d'arrondissement.

Nous avons une série de réunions, puisque le travail ne s'achève pas, nous rentrons dans un nouveau cycle de réunions. Il y a un GTT métropole le 28 mai avec Pierre MANSAT et Bruno JULLIARD, la réunion d'information et de travail avec les commerçants que j'ai évoquée le 4 juin, la réunion publique le 22 juin, la réunion du groupe de travail cultures urbaines le 29 juin. Nous devons également monter une réunion avec le STIF, la RATP, Annick LEPETIT, Pierre MANSAT et nous-mêmes. Selon nous, cela devrait pouvoir se faire courant juin, j'attends une confirmation de date. J'ai parlé du groupe de travail sur les populations fragiles, dans lequel on intègre la question de la bagagerie. Puis, il y aura en septembre un groupe de travail sur le chantier qui intéressera les riverains et les commerçants. Là, nous serons amenés à travailler un peu plus sur cet aspect-là. Il y aura aussi en septembre un ou deux groupes de travail jardin avec Fabienne GIBOUDEAUX. Voilà le programme sur lequel nous avançons. Je pense, et tout à fait en accord avec ce qu'à dit Jean-François LEGARET, qu'à chaque réunion il faut franchir une étape. L'étape suivante me paraît être une étape dans laquelle nous devons apporter des éléments plus complets de visualisation de ce que sera ce lieu, et nous allons regarder comment travailler rapidement sur un outil permettant, au-delà d'images et de photos qui sont toujours malheureusement un peu statiques, de montrer les cheminements à l'intérieur de ce lieu et autour notamment avec la place qu'occuperont ces vitrines dans l'information du public.

Je vous remercie beaucoup et je vous souhaite une bonne soirée, un bon week-end

GILLES POURBAIX : Vous n'avez pas répondu à des questions sur le phasage et sur la salle de réunion.

ANNE HIDALGO : J'ai répondu pour la salle de réunion en disant notamment que la salle prévue pour la diffusion, notamment pour le conservatoire, pourra être utilisée pour cela. Pour le phasage puisque vous avez évoqué la RATP, etc., je vous renvoie à la réunion du groupe de travail qui aura lieu vraisemblablement autour du 15 juin.

GILLES POURBAIX : Une demande complémentaire, la Ville n'a jamais été avare de nous fournir des tableaux, pouvez-vous nous fournir un tableau que vous joindriez avec le compte rendu de cette réunion indiquant la contenance maximale de tout l'équipement public ? Nous voulons pouvoir additionner et comprendre ces 2500 personnes.

ANNE HIDALGO : D'accord, très bien.